

Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



Etude n°197 du Dimanche 28 Avril 2024 (A'haré Mot)

Perle de Paracha : « Après la mort des enfants d'Aharon ». (Vayikra 16,1)

La question posée par ce verset est la suivante : pourquoi la Torah devait-elle évoquer la mort des enfants d'Aharon avant d'édicter les lois relatives aux *Cohanim* et alors qu'elle avait déjà raconté cet épisode douloureux dans la *Parachat Chémini* ?

Rachi répond à cette question par une parabole extraite du *Torat Cohanim* (un commentaire midrachique sur le livre de *Vayikra*) : « *Rabbi* Eléazar ben Azaria disait : « Un malade rend visite à son médecin. Celui-ci se contente de lui interdire de boire des boissons froides et de dormir dans un endroit humide. Un autre médecin, par contre, lui donne les mêmes indications, mais en utilisant une autre méthode : « Ne bois pas des boissons froides et ne dors pas dans un endroit humide, car sinon, tu risquerais de mourir comme untel... ». Le deuxième médecin s'est montré plus zélé, et donc plus efficace.

C'est la raison pour laquelle la *Torah* évoque la mort des enfants d'Aharon, avant de donner l'ordre à ce dernier « de ne pas entrer à toute heure dans le Sanctuaire, dans l'enceinte du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'Arche » s'il ne veut pas « encourir la mort » ».

Santé selon la Torah : Combien de fruits le matin ?

Quelle est la quantité de fruits qu'il est permis de manger le matin ?

Pendant la matinée, on peut manger de 2 à 4 fruits selon leur grosseur et selon la sensation de faim que l'on ressent. En été, on mangera plus de fruits juteux, tandis qu'en hiver, on choisira plutôt des fruits secs.

Éducation : Prêter attention aux sautes d'humeur de l'enfant

Il arrive que notre enfant se conduise de manière négative. Il nous est alors interdit d'en conclure de manière automatique qu'il cherche *a priori* à nous manquer de respect. Il est en effet possible qu'il ait tellement faim, qu'il soit si fatigué ou si perturbé qu'il en arrive à ne plus contrôler ses impulsions. D'un autre côté, il nous est interdit de renoncer aux exigences de respect, à l'importance du respect des parents, de soi ou bien des autres. On attendra donc qu'il se calme. Puis, dans une atmosphère plus positive, on lui expliquera comment il aurait été possible de se comporter de manière à la fois plus respectable et plus respectueuse.

Cacheroute : Aliments cuits par un non-juif - Cas particuliers

1/ Bien qu'il soit possible de manger un œuf cru (en le gobant), on considère qu'il est malgré tout interdit de manger un œuf cuit par un non-juif. En effet, l'usage de la majorité des gens est de manger les œufs une fois qu'ils ont été cuits (œufs durs, omelettes, œufs brouillés, etc.). Concernant les châtaignes, les décisionnaires ont des avis divergents sur la question de savoir si l'on peut en manger lorsqu'elles ont été cuites par un non-juif.

2/ On peut manger les aliments qui se consomment habituellement crus après qu'ils aient été cuits par un non-juif, s'ils ont fondu et si leur aspect s'est fondamentalement modifié.

Lois quotidiennes : Se satisfaire de son lot

1/ La *Michna* nous enseigne, dans *Pirké Avot* - Les Maximes de nos pères : « Qui est riche ? Celui qui est heureux de sa part ; comme il est dit : « *Oui, le produit de ton travail, tu le mangeras, tu seras heureux, le bien sera ton partage* » (*Psaumes* 128,2) »

2/ Est considéré comme riche celui qui se réjouit pleinement de la part que D.ieu lui a confiée et qui ne convoite rien d'autre.



Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



Il est effectivement comblé dans ce monde, comme dans le monde futur.

2/ Le fait de se contenter de peu représente un niveau spirituel propre aux gens qualifiés de *'Hassidim* - pieux, qui savent se satisfaire du peu qu'ils possèdent, au contraire des gens qui n'éprouvent de satisfaction que lorsqu'ils possèdent beaucoup.

Récit du Jour : « Penses-tu que nous sommes des anges ? »

Le 'Hafets 'Haïm était un homme d'une sainteté exceptionnelle, sensible au moindre écart à la décence. Il était un jour assis, en train d'étudier avec un groupe d'élèves, alors qu'une jeune fille allait et venait, à l'entrée du local dans lequel ils étaient assis. Son bras n'était pas convenablement recouvert. Le Rav cessa donc son étude pour s'adresser à la jeune fille :
« Qu'as-tu à aller et venir ? Que veux-tu de nous ? Penses-tu que nous sommes des anges ? »

Les grands Sages du Peuple Juif nous ont appris à ne jamais nous taire lorsque des barrières sont abattues ; il faut à la fois savoir expliquer et convaincre, mais également réprimander en douceur... et clairement.

